

# Forum des Lutttes pour la Terre et les Ressources Naturelle

## Discussion thématique 4 - Conférence régionale

### Le cas du Brésil - L'achat de terres par des étrangers : Contexte, défis et pistes d'action



❖ <b>Introduction</b> .....	2
A. Présentation des participants - Alair Luiz dos Santos - CONTAG.....	2
B. La terre comme territoire : Lipe Denilson - Mouvement Paysan Populaire (MCP).....	4
C. Mot d'accueil et de remerciement de Padre Dário Bosi (Campagne "A vida por um fio!").....	6
D. Présentation du Forum des Lutttes, de la Rencontre Mondiale et mot d'accueil de Christian Castellanet - AGTER.....	7
E. Mot d'accueil d'Alberto Broch - CONTAG.....	8
❖ <b>Junior Fidelis : "Brésil : Régulations juridiques des acquisitions de terres par les étrangers au Brésil"</b> .....	10
❖ <b>Dr. Elisângela Machado - Office Fédéral des Défenseurs publics</b> .....	18
❖ <b>Emilia Leite - Movimento Quilombola do Maranhão - Brésil : Cas d'entreprises étrangères et de leurs impacts sur les territoires et populations rurales</b> .....	22
❖ <b>Débat et échanges</b> .....	24
A-Vidéo.....	24
B- Question sur l'éolien.....	24
C- Sur l'importance du mouvement syndical et des processus de négociation et de lutte avec le gouvernement.....	26
D- Question sur le rôle de l'Etat.....	27
E- Intervention sur les sans-terre.....	27
F- Témoignage sur la municipalité d'Urandi.....	28
G- Maico (Association des Amnistiés Politiques de Pernambuco) : sur la continuité entre le mouvement de résistance contre la dictature et les mouvements paysans.....	28
H- Intervention sur l'accaparement des terres par le secteur minier dans le Maranhão.....	30
I- Réponse d'Alberto Broch aux interventions.....	31
J- Réflexion finale de Junior Fidelis.....	33
❖ <b>Clôture - Alair Luiz dos Santos - CONTAG</b> .....	33

## Introduction

### A. Présentation et accueil des participants - Alair Luiz dos Santos - CONTAG

Bonjour à tous. Nous allons commencer notre activité aujourd'hui, qui fait suite à l'ouverture de la vidéo conférence intitulée "La stratégie au Brésil dans le contexte des défis et des perspectives". Depuis le 31 janvier, date d'ouverture de cette conférence internationale, nous traitons ici de *l'étrangérisation* des terres dans le monde, de l'achat de terres dans le monde par des étrangers. Je dis dans le monde parce qu'il s'agit d'une initiative du Forum pour la lutte pour la terre et les ressources naturelles, FLT. Il s'agit de la quatrième activité de ce Forum, qui fait suite aux trois autres qui se sont tenues précédemment par vidéoconférence, au cours desquelles nous avons traité d'autres questions, alors que dans celle-ci, nous traitons de l'aliénation des terres. Nous avons ouvert le débat le 31 janvier et nous sommes arrivés au moment où les continents et pays participants qui le souhaitent peuvent organiser le débat dans leur région ou dans leur pays. Aujourd'hui, nous allons donc aborder cette partie du débat ici au Brésil, en cherchant à comprendre le processus d'*étrangérisation* des terres et ses conséquences pour la population locale, qu'il s'agisse d'agriculteurs familiaux, d'indigènes, de *quilombolas*, d'autres peuples riverains ou d'autres encore. Aujourd'hui, nous allons donc traiter exclusivement de cette question ici au Brésil, sachant que le 7 mars est une date butoir. Dans un premier temps, nous allons présenter une vidéo réalisée par la CONTAG, en partenariat avec le Forum des Lutttes pour la Terre, l'Eau et les Ressources Naturelles (FLT) mais aussi la Fédération de l'État du Maranhão où nous nous sommes rendus pour collecter les images et les informations nécessaires à la réalisation de la vidéo. Nous sommes reconnaissants du partenariat avec la FLT et avec la Fédération du Maranhão, où nous sommes allés chercher l'information, et nous remercions aussi notre équipe de communication, ici à Contario, qui a beaucoup participé. Un grand merci à Veronica, qui a également travaillé dur pour traduire la vidéo. Je tiens également à remercier Fabris, qui a beaucoup collaboré avec les autres. Tout le monde a travaillé dur pour réaliser la vidéo, dont nos assistants, en particulier Alonso, Ivo, Nemo, Urbano, Raul et diverses personnes qui, d'une certaine manière, ont donné leur avis. N'est-ce pas, Alberto ? Nous en avons beaucoup parlé avec Alberto. Dans un petit moment, nous allons montrer la vidéo, puis nous aurons une intervention de trois minutes de quelques personnes, dont le père Dário Bosi, représentant de la Vie au bout d'un fil ("A vida por um fio"), le Forum de lutte pour la terre de la Terre (FLT) en la personne de Christian d'AGTER, organisation française ; Alberto, qui va aussi parler pour CONTAG COPROFAM. Je parle de ces personnes, car ce sont elles qui ont confirmé l'événement, parce que nous avons également invité Campo Unitário ....dont on me confirme la présence. La seule intervention qui reste à confirmer est donc celle de la Campagne contre la violence dans

les campagnes. Cela fait donc trois minutes pour chacun d'entre nous, d'accord, chacun d'entre nous pour ce premier discours. [00:05:58.360] Nous passerons ensuite la parole à Mazé Moraes, notre secrétaire à la condition féminine ici au CONTAG, qui animera quelques instants. Les vingt-cinq premières minutes seront consacrées à une présentation de notre ami et camarade Júnior Fidelis, qui évoquera certains aspects de la question de l'étrangérisation, puis au Dr Elisângela Machado, qui est avocat commis d'office. Nous serons ensuite présentés deux cas plus spécifiques, grâce à Emília Carla Costa Leite, du mouvement Quilombola du Maranhão. Ensuite, nous ouvrons le débat, en nous efforçant d'entendre le plus grand nombre de personnes possible. Pour ce faire, nous disposerons d'environ quatre minutes chacun dans ce débat. Et puis, à 16h30, nous fermerons. Un peu avant, commençons la partie finale. Pour résumer, nous sommes ensemble jusqu'à 16h30 et il nous faut donc commencer maintenant. Je vais vous présenter la vidéo que nous avons préparée.

*« Selon le recensement agricole de 2017, le Brésil compte plus de 15 millions de travailleurs ruraux, d'agriculteurs familiaux et plus de 5 millions d'établissements agricoles. Les surfaces inférieures à 10 hectares représentent un peu plus de 50 % des établissements ruraux du pays, mais n'occupent que 2,29 % du territoire national. Par ailleurs, les surfaces de plus de 1 000 hectares, qui ne représentent que 1 % des établissements, occupent 47 % du territoire national. En 1850, un premier régime foncier se met en place par la foncière. Il s'agit d'une loi qui a établi l'acquisition de terres par les Brésiliens par le biais, bien sûr, du mécanisme d'achat et de vente, excluant de ce moment historique les populations indigènes et les quilombolas... »*

Je m'excuse, il y a un problème avec la vidéo et nous allons voir si nous pouvons trouver une solution. En attendant, je dirai ceci : cette vidéo est une partie plus courte que nous avons produite, parce que celle-ci dure environ sept minutes, un peu plus, un peu moins, et puis nous avons une autre version qui est la plus complète, avec près de 20 minutes de vidéo. Nous préférons montrer la version courte, mais nous la mettrons en entier ensuite à disposition sur le site web de la CONTAG et sur le site web du Forum pour la lutte pour la terre et les ressources naturelles et sur d'autres sites web de nos organisations partenaires. [00:10:42.750] C'est possible ? Ok, je suggère que nous passons à la présentation des personnes pendant que nous résolvons ce problème de vidéo. Je passe donc la parole au camarade Lipe Denilson do MCP [Mouvement Paysan Populaire]

## B. La terre comme territoire : Lipe Denilson - Mouvement Paysan Populaire (MCP)

Bonjour aux camarades qui nous écoutent et à ceux qui sont présents. Je voudrais tout d'abord saluer l'invitation du Campo Unitário, qui un front de différentes organisations politiques et paysannes. Car la déflation a ouvert, d'une certaine manière, l'occupation de ce territoire et, en même temps, a permis la déterritorialisation des communautés historiques des paysans qui s'y trouvent, les paysans, n'est-ce pas ? Cette question, celle de l'achat et la vente de terres, est fondamentale et très précieuse pour nous au Brésil. Les étrangers ont historiquement occupé cette zone, cette terre et cet environnement. Je pense que c'est très important parce que ce qui se cache derrière tout cela, c'est l'ingénierie capitaliste pour dominer les territoires, à la fois au Brésil et dans d'autres pays du monde. Il est très important que nous abordions ce point, afin de ne pas dissocier le capital de ce processus de flexibilisation de l'accès à la terre par le biais de ce mécanisme de l'accaparement des terres. Il ne s'agit pas de n'importe quelle terre, n'est-ce pas ? Nous parlons de la terre qu'elle contient, du climat, de l'abondance, des ressources naturelles, entre autres, comme la naissance de l'eau, par exemple. C'est le centre du capitalisme : l'accumulation de la richesse, de l'accumulation du capital. Je pense donc qu'il est très important d'aborder cette question. Le problème, c'est qu'en la matière, le paysan, le quilombo et l'indigène apparaissent dans ces territoires. Vous voyez donc de quoi nous parlons. Nous parlons de ces terres qui sont occupées, qui ont une activité productive et qui jouent fondamentalement un rôle dans l'accomplissement de la fonction sociale de la terre, nourricière, lui donnant sa fonction sociale. [00:13:29.070] Sommes-nous en train de parler d'idées ? Il ne s'agit pas seulement d'un espace géographique, mais d'un territoire. Ce territoire a une identité, n'est-ce pas ? Ce territoire comprend une histoire et une mystique construite sur une relation sociale qui vont au-delà de l'individu. Souvent, dans cet espace, il y a toute une ascendance, toute une relation avec sa propre histoire, avec ses ancêtres. Je pense que c'est très important. Elle constitue un lieu où la nourriture est produite, où la vie est produite, où la culture est produite, où les relations sociales sont produites, n'est-ce pas ? Il ne s'agit pas d'une simple marchandise ou d'une marchandise destinée à la spéculation sociale, à la spéculation financière ou à l'appropriation même du capitalisme en termes d'accumulation de richesses. Deuxièmement, la terre, qui n'est pas une marchandise, est un droit paysan, un droit du peuple brésilien, un droit de la paysannerie brésilienne. Vous voyez, aujourd'hui nous avons une

contradiction au Brésil. Un grand pays productif, nous exportons des patates douces et des carottes. Cela se fait au détriment de la capacité de production de notre terre, qui est occupée par les grandes entreprises, avec la production et même la marchandisation de biens destinés à l'exportation, au commerce international. La terre entre donc dans le circuit capitaliste comme une marchandise parmi d'autres. Et je pense que la troisième chose fondamentale, pour terminer mon discours, est-ce que l'État joue un rôle très important dans ce processus, n'est-ce pas ? À la fois en tant que régulateur du point de vue de la législation, mais aussi en garantissant ce droit fondamental de l'individu, du paysan, qui se trouve sur cette terre. [00:15:31.580] Je pense que la défense de la terre doit combiner cette capacité de mobilisation sociale et, fondamentalement, le rôle de l'État dans ce processus d'ouverture aux ventes étrangères. Mais c'est aussi son rôle de renégocier et de repenser ces politiques législatives, y compris celles que nous avons dans notre pays. C'est là qu'intervient le rôle, par exemple, de repenser le rôle d'une réforme agraire responsable qui garantit l'accès à la terre, toutes les conditions, qui sont des politiques publiques, pour que cette terre remplisse son rôle social et essentiellement de penser cette terre comme un territoire national, comme une terre qui constitue la souveraineté nationale. Espérons que le gouvernement, en particulier celui de Lula, repense ainsi la terre comme source d'alimentation, dans l'intérêt de la démocratie brésilienne et pour contrer les régressions que nous avons subies à ce sujet. [00:16:44.170] Nous associons donc cette question du droit avec la nécessité des politiques publiques et le rôle de l'État. La terre n'est pas une marchandise, c'est un bien stratégique du point de vue de sa production, de sa finalité sociale et il doit être de la responsabilité de l'État de la défendre et de remplir sa fonction sociale.

### C. Mot d'accueil et de remerciement de Padre Dário Bosi (Campagne "A vida por um fio!")

ALAIR LUIZ DOS SANTOS : Merci beaucoup camarade. N'oubliez pas qu'il ne s'agit que d'un discours de bienvenue et que nous continuerons ensuite de parler de ces sujets lors du débat. Je veux à présent inviter le camarade Padre Dário Bosi, représentant de la Campagne La vie au bout d'un fil ! (A vida por um fio!).

PADRE DARIO BOSI: Bonjour à tous et à toutes. Merci de l'opportunité que vous me donnez de pouvoir faire ma présentation et de venir collaborer au début. Je vais parler depuis mon expérience de travail en Amazonie, de ma lutte à mon niveau personnel depuis le temps de la CPT, qui nous a demandé une telle détermination dans l'état du Pará, avec tous ces conflits agraires et



socio-environnementaux. Je vais vous parler à tous au nom de la Repam, qui est une entité de la Campagne Vie pour un Fil, dont font partie Andréia et Jean Franco ici-présents mais aussi la CONTAG comme entité. [00:18:34.870] Nous sommes donc 22 organisations qui se sont rassemblées, en particulier dans le cadre de l'histoire du CPT et du CIMI et des fédérations d'État. J'aimerais m'en réjouir, car la campagne a pour but de sauver la dignité du travailleur, son essence. Tout d'abord, la personne humaine et ses droits. La terre est un bien collectif, mais le capitalisme s'est emparé de cette privatisation de la terre. Moi-même représentant l'église dans ce secteur, j'ai également étudié le droit agraire afin de mieux comprendre cette complexité. Prenons l'exemple de 1850, la première loi foncière au Brésil. L'état au départ était entièrement privé : c'était une colonie. Il n'avait donc pas beaucoup d'intérêt pour une réforme agraire car cela aurait supposé de reconnaître des droits, ce qui serait entré en contradiction avec le caractère privé de l'Etat . C'est pour cela que nous faisons face à un grave problème foncier. Je félicite l'initiative de ce débat, puisque nous avons cette même discussion sur la propriété privée et la fonction sociale de la terre dans notre réseau d'entités qui lutte dans cette campagne. [00:20:10.110] Au nom de toutes les organisations participant à la campagne "Une vie pour un fil", je voudrais donc vous remercier d'être venus ici et vous dire que nous menons ce combat ensemble. Nous sommes aujourd'hui réunis entre entités religieuses comme la CPT, la CIMI, avec les organisations paysannes et les travailleurs eux-mêmes. Merci Alair et, et à tous les participants.

#### D. Présentation du Forum des Lutttes, de la Rencontre Mondiale et mot d'accueil de Christian Castellanet - AGTER

CHRISTIAN CASTELLANET : Bonjour à tous. Je m'appelle Christian, je suis de France et je suis partenaire d'une organisation appelée AGTER. [00:22:00.190] Agter œuvre en faveur d'une répartition équitable des terres et des ressources naturelles, y compris l'eau et les forêts, au niveau international. Nous sommes également membres du Forum des lutttes pour la terre, qui est un forum international. Le groupe compte 10 des plus grandes organisations paysannes du monde. Il y a aussi Ekta Parishad, une organisation de petits agriculteurs et de sans-terre en Inde, qui a organisé de grandes marches dans tout le pays. Vous savez que l'Inde est très grande et que 100 000 personnes marcheront pendant trois mois jusqu'à la capitale pour réclamer des terres pour les sans-terre. Nous bénéficions de la participation d'organisations africaines, d'organisations

paysannes, en particulier le ROPPA, qui est une confédération d'organisations paysannes d'Afrique de l'Ouest, ainsi que Via Campesina Afrique. La Convergence globale pour la Terre et l'Eau en Afrique également, qui est une convergence de divers mouvements. Au niveau européen, nous avons l'ECVC, Via Campesina Europe, qui rassemble des dizaines d'organisations de différents pays européens, des organisations paysannes. Nous avons la Confédération paysanne. Il y a aussi AGTER, une petite organisation de la société civile, et CERAI, une organisation parapluie espagnole. [00:24:16.060] Ce groupe s'est formé il y a bien des années à l'occasion des grandes rencontres et séminaires sur la question de la réforme agraire. Comme vous le savez, la réforme agraire était, disons, très à la mode dans les années 1960 et les organisations internationales soutenaient la réforme agraire, y compris la FAO, l'Organisation mondiale de l'alimentation, qui était très active dans ce domaine, mais après cette période l'intérêt a commencé à s'estomper quelque peu. Et dans les années 1990, s'est développée une concentration très forte de la terre, après la crise financière, parce que les grandes entreprises et les investisseurs ont trouvé intéressant de commencer à acheter des terres à grande échelle. Cela a conduit à une nouvelle mobilisation de la société civile et des organisations paysannes, et a permis de contrôler un peu le processus, mais l'intérêt est retombé. Et le problème, c'est que cette concentration des terres se poursuit au niveau international, sur tous les continents. C'est le cas au Brésil, mais aussi dans d'autres pays d'Amérique latine, ainsi qu'en Europe, où l'on observe une très forte concentration. C'est pourquoi nous sommes d'accord pour dire qu'il est important de lutter dans les campagnes, qu'il est important de sauver ces luttes qui ont eu lieu sur la terre elle-même, mais qu'il est également important de se mobiliser au niveau international et de former des alliances entre ces grandes organisations pour s'assurer que ces questions sont discutées et examinées au niveau international. [00:26:59.040] Je suis donc ravi de participer à cette discussion. Je pense que c'est très important. Et il est clair que ce qui se passe partout dans le monde, c'est la pénétration du capital financier qui achète les terres. Il y a donc plusieurs façons de procéder. Il y a les multinationales qui achètent des terres ou les louent pour une durée de 99 ans afin d'y cultiver des produits de base. Mais il y a aussi d'autres formes qui se développent aujourd'hui : ce sont des sociétés financières, en fait des fonds d'investissement qui vont acheter des terres pour spéculer, en fait, pour maximiser le rendement financier et ils vont systématiquement favoriser la grande agriculture industrielle capitaliste et ne laisser aucune place à la petite agriculture familiale et à l'agroécologie. Nous continuerons après cette discussion avec ce groupe. Et nous avons, comme je l'ai

dit, l'objectif de réorganiser un forum international en 2025, un forum mondial physique, avec des représentants de tous les continents en Afrique, avec nos collègues africains. Merci.

## E. Mot d'accueil d'Alberto Broch - CONTAG

ALAIR LUIZ DOS SANTOS : Merci Christian. Donc, dans le prolongement de ce qu'a dit Christian, le 7 mars, à partir de 10 heures, nous serons à nouveau dans ce groupe au niveau international, pour clôturer ce débat qui, comme je l'ai dit, a commencé le 31 janvier et se terminera maintenant le 7 mars. **[00:29:37.410]** Ensuite, à dix heures du matin, nous nous retrouverons pour clôturer ce débat. J'invite maintenant le camarade Alberto Broch, qui est notre directeur de CONTAG, à présenter ses salutations et son discours.

ALBERTO BROCH: Merci beaucoup cher ami et camarade Alair, je veux saluer Mazé, le CIMIR je suis ici pour représenter le Campo Unitario ceux qui sont à cette table, et lancer un salut très spécial à ce public venu nombreux nous accompagner dans ce grand débat sur les achats de terres par des étrangers au Brésil, dans le contexte des défis et des perspectives de ceux-ci. Je voudrais saluer notre cher compagnon Cgristian du FLT et de l'AGTER : il est l'un de nos grands compagnons qui encouragent cette grande journée internationale du Forum qui rassemble des réseaux d'organisations paysannes, paysannes, agricoles familiales, et diverses organisations de différents continents. Christian a oublié que COPROFAM fait également partie du FLT et je veux vous saluer en ce moment au nom de la CONTAG et de la COPROFAM. COPROFAM est de plus en plus impliqué dans ce débat sur le droit et la lutte pour la terre et a participé très efficacement au dernier débat que nous avons tenu sur *l'étrangérisation* en Amérique latine, au cours de laquelle nous avons eu la grande chance d'obéir Fidelis et notre chère Jacqueline, qui a été l'ancienne présidente de l'Institut des Terres de l'Uruguay. **[00:31:36.070]** Nous tenons donc à dire que nous apprécions vraiment la solidarité entre les deux pays, car il s'agit d'un problème si grave que nous avons besoin de beaucoup de force, bien au-delà de nos propres pays, pour le résoudre. Nous sommes convaincus que le Forum des luttes pour la Terre, grâce à la qualité et à l'engagement des principaux réseaux impliqués dans le Forum de lutte, sera en mesure de parvenir, peut-être en 2025, à un grand forum face à face en Afrique, afin de placer véritablement cette question au centre de l'agenda mondial : la concentration des ressources naturelles sur notre planète, en particulier le foncier. Aujourd'hui nous allons avoir un débat plus interne dans notre pays sur cette question de l'aliénation des terres, un sujet, soit dit en



passant, qui a été suggéré par la CONTAG.[00:33:27.290] Parce qu'il s'agit d'un phénomène nouveau, en plus des latifundia historiques. Ces dernières années, nous avons été confrontés à ce problème majeur appelé processus *d'étrangérisation* des terres, où des groupes économiques internationaux viennent s'approprier et acheter des terres, avec des conséquences très graves pour la population. Et je dirais même plus, comme l'a dit notre cher Edmilson, en plus des impacts sur les communautés, sur les territoires, nous avons un problème profond qui concerne la souveraineté du pays, parce que dès que l'on perd des territoires humains. Outre ce phénomène, qui s'amplifie chaque jour en Amérique latine, nous avons au Brésil un projet de loi qui a déjà été adopté par le Sénat et qui se trouve à la Chambre des députés, qui facilitera encore plus ce processus *d'étrangérisation* des terres. C'est pourquoi le camarade Fidelis devrait nous parler beaucoup de ce sujet : il nous aidera à former un front fort pour que ce projet ne soit pas approuvé par le Parlement brésilien. Une bonne réunion pour nous tous. Merci beaucoup.

## Junior Fidelis : “Brésil : Régulations juridiques des acquisitions de terres par les étrangers au Brésil”

ALAIR LUIZ DOS SANTOS: Merci beaucoup Alberto, je voudrais te remercier pour ton beau discours et comme notre équipe est là pour ajuster la vidéo il y a eu un problème et je vais inviter le camarade Mazé qui est notre secrétaire des femmes ici à Contag pour coordonner cette étape.

MAZE MORAIS : Je veux maintenant suivre le rythme de notre emploi du temps. Fidélis, procureur fédéral, disposera de vingt-cinq minutes. Nous aurons ce dialogue ici sur la question des terres étrangères, de la régularisation légale au Brésil. Et l'objectif de l'échange qui vient est de partager des informations sur la législation qui régit l'achat de terres dans le pays avec des étrangers, sur les factures et le traitement au Congrès national et comment cela affecte l'agriculture familiale et les populations rurales. Je pense que c'est un moment très important pour nous d'avoir ce dialogue. Alors, camarade Junior, vous qui êtes ici avec nous, quand il restera cinq minutes, je vous le ferai savoir pour que vous puissiez vous organiser pour finir, d'accord ? [00:37:11.380]

JUNIOR FIDELIS : Merci Mazé, bon après-midi, bon après-midi à tous, m'entendez-vous ? Oui. C'est bon. Je vais essayer de projeter ici une présentation que j'ai faite pour guider notre conversation, car je pense qu'elle facilitera grandement notre compréhension. Vous la voyez bien ? [00:39:10.430] Je tiens à vous remercier de votre invitation, de l'opportunité de participer à ce débat qui est si important pour nous tous. Merci à Alair, qui a lancé cette invitation, et à Alonso, conseiller, avec qui j'ai discuté et aidé sur ces questions techniques. J'ai expliqué les attentes et les besoins. Donc, cette présentation que je vais vous faire ici sur l'acquisition de terres par des étrangers au Brésil, la réglementation légale au Brésil, je l'ai déjà fait dans une certaine mesure lors du dernier événement, cet événement international. [00:40:55.360] Peut-être que certains d'entre vous étaient présents, alors sachez que je répéterai certainement une grande partie de ce que j'ai dit, mais je ferai un ajout à la fin, notamment par rapport au projet de loi qui a été mentionné, dont Alberto a parlé, qui est le projet de loi qui a été récemment approuvé au Sénat et est actuellement en cours d'examen à la Chambre. Alors, qu'en est-il aujourd'hui en termes de réglementation ? Et je pense que c'est à partir de la base que nous devons comprendre et à partir de la base normative sur laquelle nous devons réfléchir, critiquer et comprendre la mesure et comment nous pouvons l'améliorer. Aujourd'hui, nous avons une disposition dans la Constitution elle-même sur l'acquisition de terres par des étrangers, et elle se trouve dans l'article 190. L'indication de l'article 190 dit que la loi réglera et limitera l'acquisition ou la location de propriétés rurales par une personne physique ou morale étrangère et établira les cas dans lesquels cette acquisition dépendra de l'autorisation du Congrès national. Ainsi, vous voyez, la première prémisse constitutionnelle ici est que la loi limitera l'acquisition et la location de propriétés rurales par des étrangers, qu'ils soient personnes physiques ou morales.

**- Reprise de la conférence d'ouverture -**

“CHRISTIAN MORENO : Merci beaucoup, Jacqueline, de votre intervention très intéressante, montrant un peu le contexte continental de l'Amérique latine. On passera maintenant la parole à Monsieur Junior Fidelis, qui s'y concentrera sur le contexte brésilien. Junior est maître spécialiste en droit agraire de l'Université fédérale de Goya. Il a été procureur fédéral en 2016 et procureur et chef de l'Institut de colonisation et réforme agraire. On passe la parole à Junior Fidelis pour parler du contexte brésilien.

JUNIOR FIDELES (UFG, Procureur Général depuis 2007) :. Tout d'abord, j'aimerais féliciter l'organisation de ce forum de lutte pour les terres et les ressources naturelles. Toutes les organisations de travailleurs, de paysans qui s'articulent lors de ce forum afin de pouvoir débattre cette thématique aussi importante concernant l'acquisition de terres étrangères et la régulation juridique, les entreprises, le capital qui circule à un niveau global. C'est indispensable que les travailleurs s'articulent davantage pour se comprendre et pouvoir tisser une stratégie commune pour faire face à cette étrangéisation des terres. [00:52:26.140] J'espère que mon expérience pourra contribuer activement à ce débat. Je suis Junior Fideles. Mes parents étaient agriculteurs. Je suis procureur fédéral également. C'est comme si j'étais un avocat public de l'Union. J'étais déjà avocat public dans l'Agence de terres brésiliennes, de l'Institut national de réforme agraire, qui est une institution qui est responsable du contrôle des acquisitions de terres et d'immeubles par des étrangers au Brésil. Donc, ce que j'ai l'intention de présenter ici, c'est le panorama de la régulation juridique et de l'acquisition de terres par les étrangers au Brésil. Je commencerai donc ma présentation en utilisant notre référence de base, notre Constitution fédérale de 88, qui est notre loi en vigueur au Brésil et qui a été votée dans la Chambre des députés après la dictature militaire dont le Brésil a été l'objet. Et donc, dans l'article 190, il est dit que la loi vise à réglementer et à limiter l'acquisition et la location de propriétés rurales par des personnes physiques ou juridiques étrangères et que la loi déterminera clairement les cas qui peuvent être autorisés par le congrès. [00:54:52.090] Donc, il existe une limite très claire concernant aussi bien la location de propriétés rurales par des étrangers que par des personnes physiques ou juridiques étrangères au Brésil. C'est donc un article très important qu'on ne peut ni oublier ni enfreindre. Mais malheureusement, dans la pratique, on perçoit qu'il manque une valorisation en acte de cet article. Une des causes de ce manque de limitation, malheureusement, c'est que la loi en vigueur qui discipline cette acquisition est la loi 5 709 de 1971, qui date de 1971, antérieure à la Constitution. Il était déjà écrit que le Brésil avait le besoin, ressentait le besoin de mettre à jour cette loi. Par la suite est donc venue la loi 8 629 de 93 qui détermine que l'étranger qui réside au Brésil et la personne juridique autorisée à fonctionner au Brésil pourra le faire seulement selon les mêmes règles de la loi 5 709. Tout dépend donc de la loi 5 709 de 71. Surtout en ce qui concerne la financiarisation des terres qui a été mentionnée par Philip et par Jacqueline. [00:56:55.200] Comment notre législation traite ce capital

international ici au Brésil ? Tout d'abord, cette loi s'applique à des personnes juridiques étrangères. Nous avons très peu de personnes juridiques étrangères autorisées à fonctionner au Brésil. Mais du moment qu'elle est constituée sous les lois brésiliennes, une personne peut gagner une nature juridique d'entreprise brésilienne, malgré qu'elle soit contrôlée par des capitaux étrangers. La plupart des entreprises étrangères qui travaillent aujourd'hui au Brésil ont fini par acquérir justement cette personne juridique brésilienne, tout en restant contrôlée par l'étranger. Les personnes étrangères, physiques ou juridiques, qui détiennent la plupart du capital social ont le pouvoir de commander ces entreprises. Jusqu'à 2010, les personnes juridiques brésiliennes contrôlées par des mains étrangères, étant donné qu'elles étaient des personnes juridiques brésiliennes, avaient le droit d'acquérir librement des territoires au Brésil. La conséquence, évidemment, est que n'importe quelle statistique concernant le foncier est faussée. Ces statistiques ne montrent qu'une fraction infime de ce qui est effectivement sous le contrôle des étrangers. [00:59:33.500] Qu'est que cette loi ? Ce point est important parce que cette loi en soi n'est pas une solution très mauvaise et présente des options raisonnables. Je vais donc vous présenter les principales restrictions. Ces restrictions concernent l'acquisition par les personnes physiques ou les personnes juridiques, donc les entreprises, qui veulent acquérir de l'immobilier au Brésil. Jusqu'à trois MEI, c'est-à-dire les modules d'exploitation indéfinis, l'acquisition est libre. Le MEI, c'est le module d'exploitation indéfini, est une référence de mesure quotidienne adoptée au Brésil qui varie entre 5 à 100 hectares. En se rappelant bien entendu qu'un hectare de terre représente 10 000 mètres carrés. Jusqu'à 30 mètres carrés, la personne physique étrangère qui réside au Brésil, entre 3 et 20 MES, dépend de l'autorisation de l'ICRA, de l'Institut national de colonisation de la forme agraire. Cela se fait sans projet d'exploitation, c'est-à-dire qu'elle n'a pas besoin de déclarer ou d'en s'engager sur la façon dont va exploiter cette terre. Et au-dessus de 20 MES, le module d'exploitation indéfinie, elle a besoin de présenter un projet d'exploitation. [01:01:09.380] Au-dessus de 50 MES, le module d'exploitation indéfinie, elle peut acquérir la terre mais seulement si elle obtient l'autorisation du congrès national, avec un projet d'exploitation. Rares sont les personnes, bien entendu, qui réussissent à obtenir cette autorisation du Parlement brésilien en raison de la difficulté de ce processus. De telle façon que les acquisitions étrangères de personnes physiques, généralement, se produisent dans la plupart des cas jusqu'à 50



modules d'exploitation indéfinie et rarement au-dessus. Maintenant, en ce qui concerne les personnes morales, elles peuvent acquérir la terre ou des immobiliers jusqu'à 100 modules d'exploitation indéfinie, toujours à travers l'autorisation de l'Institut national de colonisation avec un projet d'exploitation agro élevage. L'objectif est que les personnes juridiques ne puissent pas acquérir normalement des immobiliers ruraux au Brésil simplement pour gagner de l'argent comme réserve de capital, mais doivent répondre à une rationalité, à un intérêt économique et pas simplement à un but lucratif. [01:02:27.840] Au-delà de cette limite également, de 100 MES, nous avons également une autre limite qui est l'acquisition quotidienne par municipalité, une unité administrative brésilienne. Normalement, 25% du territoire de la commune pourraient être acquis par des étrangers tout en plus. Et seulement 40 % de la surface acquise dans chaque commune peut être acquis par la même nationalité. Cette règle vise bien entendu à empêcher qu'il y ait une nationalité majoritaire au niveau du territoire national. Au niveau de la bande frontalière de la zone de sécurité nationale, il y a bien entendu besoin d'avoir une autorisation spécifique additionnelle de la part du Conseil de défense nationale qui rend encore plus difficile la procédure d'acquisition. En raison de la défense nationale, cette acquisition ne peut pas être accordée. En prenant en considération ces directives de régulation, je pense qu'il faut regarder de plus près la surveillance et le contrôle de l'application de ces règles. Nous avons bien entendu énormément de difficultés. [01:04:08.100] Le responsable de la surveillance du contrôle, c'est l'Institut national de la colonisation de la réforme agraire, l'INCRA, qui est une agence foncière brésilienne, qui devrait se passer à travers une autorisation préalable d'acquisition. L'unique sanction possible, ça serait de rendre nulle cette acquisition, afin que cette propriété puisse retourner aux vendeurs. Il est très difficile d'exercer une surveillance efficace parce que nous n'avons absolument aucun mécanisme de communication entre les différents organes brésiliens, les différents bureaux qui sont responsables du transfert efficace de la propriété à l'Institut national de colonisation et de la réforme agraire, l'INCRA, au Brésil. Les données que nous avons sont insuffisantes. Et elles ne sont communiquées que de temps en temps. L'INCRA n'est pas capable de poursuivre les acteurs en cherchant une déclaration de la validité de l'occupation de la terre. S'ajoute à cela une autre difficulté pour la surveillance du contrôle des personnes juridiques. L'examen des changements dans le contrôle des sociétés et des entreprises publiques, en

particulier celles au capital, est en effet très difficile, surtout au niveau de sociétés qui possèdent un capital ouvert, et non un capital fermé. Cela concerne surtout les entreprises brésiliennes qui réalisent des transactions au niveau de leur capital à travers des actions. [01:05:56.720] Ce modèle - Philip l'a déjà mentionné, Jacqueline également- opère au Brésil par des fonds d'investissement, à travers des entreprises de capital ouvert. Les contrôles exercés par les organes du contrôle du capital au Brésil sont défaillants. Comment est ce que ce capital investi au Brésil ? Très souvent sur les terres. Mais les transactions et les changements de pouvoir rendent difficile le contrôle. Ils investissent dans l'immobilier rural en rendant impossible de pouvoir suivre et contrôler ce capital. Le cas le plus classique que nous avons au Brésil, c'est cette entreprise, la Brazil Agro, qui est négociée en une bourse de valeur dont le nom est Agro 3 et qui permet à n'importe quel étranger d'acquérir des actions librement. Les données sont ouvertes pour n'importe qui, au niveau d'un portail d'investisseurs que l'on trouve sur Internet. Le Brésil Agro est l'une des plus importantes entreprises brésiliennes en termes de quantité de terres arables. Son objectif est l'acquisition, le développement, l'exploitation et la commercialisation de propriétés rurales ayant une aptitude à développer l'agro élevage. [01:07:42.350] Ils conçoivent l'acquisition de propriété rurale comme un potentiel important de création de valeur à travers de la manutention de l'actif, et donc du développement des activités. Ils ne vont pas acquérir des propriétés pour qu'elles soient productives et que des revenus en soient tirés. L'objectif est au contraire d'entretenir l'actif et de le valoriser en l'aliénant. Le plus important dans leur analyse est d'avoir un retour financier afin de réaliser un développement des activités d'agro élevage rentable. L'entreprise a pour objectif déclaré l'acquisition de terres au Brésil, les commercialiser et réaliser des gains de capitaux. Cette entreprise, la BrazilAgro est contrôlée par un groupe financier argentin (la Cresud) qui détient 38 % du capital et la River Capital qui possède 45 % de ce capital, mais aussi d'autres acteurs étrangers Cette gestion de la BrazilAgro complexifie le contrôle. [01:09:14.990] Cette entreprise a déjà acquis au Brésil 321 000 hectares de terre et en a vendu 97 000. Plus de 144 300 hectares de terre sont cultivés. Les chiffres sont très hauts, n'est ce pas ? Où est-elle installée ? Non pas seulement au Brésil mais également au Paraguay, dans le Côte Sud et en Bolivie. Ce même modèle d'affaires, de business, de terres acquis au Brésil, avec un objectif purement spéculatif, il le pratiquent au Brésil, au Paraguay et en Bolivie. Je vais vous présenter la

synthèse des principales conséquences de cette absence de contrôle et de connaissance de *l'étrangérisation* des terres. Les statistiques que nous avons présentées aujourd'hui ne sont qu'une référence parmi d'autres. Elle est bien entendu sous-estimée par rapport à ce qui se passe en réalité, mais elle reste valide en tant que présentation de la dimension du problème qui nous touche au Brésil. Nous avons également une pression du capital productif et spéculatif qui entraîne la désaffectation des terres protégées ou qui se trouvent en dehors du marché financier. [01:11:11.640] Ces terres sont surtout les terres indigènes, les unités de conservation, les forêts publiques, les terres qui appartiennent à l'agriculture familiale et qui ne sont pas insérées dans le modèle de production de l'agrobusiness, les terres des populations traditionnelles et indigènes, des peuples primaires, les Quilombolas, les réserves indiennes, et les terres publiques que le Brésil détient encore, en particulier en Amazonie brésilienne. Il y a une énorme pression qui rend difficile la démarcation et l'affectation de ces terres sous une autre forme que l'intégration actuelle à ce modèle de production de l'agrobusiness, comme capital de financiarisation. Je vais vous présenter trois défis qui me paraissent importants. Premièrement, est nécessaire la révision de la législation avec un filtre constitutionnel, notamment au niveau de la fonction sociale de la terre, de l'exploitation qui favorise le bien être des propriétaires, mais également des travailleurs et de la société dans son ensemble et de l'intérêt national au niveau de la destination de cette terre à la seule production de biens bénéficiants à tous. [01:12:46.050] Donc, on a besoin des terres destinées à la production d'aliments, à la lutte contre la faim, à la préservation de l'environnement, à la préservation des rites traditionnels des peuples primaires, des peuples indigènes. Associé à cette révision de la législation, nous avons besoin également d'instituer des mécanismes de supervision, de surveillance, de contrôle et d'exemption pour empêcher que le capital s'organise et s'accapare à la Terre. Cela touche aussi les compagnies à capital ouvert, les fonds de pension et les fonds immobiliers également. Nous n'avons malheureusement pas de mécanisme aujourd'hui qui nous permette d'avoir des données précises sur ces terres accaparées et encore moins de contrôler et éventuellement de sanctionner. C'est le troisième point que nous avons besoin de mettre en œuvre. En conséquence de cette absence de restrictions, on arrive à un tel point que par exemple, on ne sait pas repérer et contrôler une vente en situation d'irrégularité. [01:14:12.170] En gros, c'est ce que j'avais à vous dire. Je tiens à vous remercier pour l'opportunité qui m'est donnée d'avoir

contribué et je me tiens à disposition pour de plus amples informations. Merci beaucoup.”

**- Fin de la reprise de la Conférence d'ouverture -**

[00:59:56.950] - Vite, ici, pour finir, à propos du PL 2963 de 2019, déjà évoqué par Alberto. Ce projet a été approuvé au Sénat en 2020 et est actuellement en cours d'examen à la Chambre fédérale. Pour vous donner une idée de l'ampleur, de l'intensité de ce débat, et vous en êtes tous sûrs, nous avons un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept PL supplémentaires. Donc à lui. Sept projets de loi sont actuellement en cours d'examen à la Chambre. Voyez ici le premier, de 2007, est un projet même du rapporteur, du député Beto Favio. Et d'autres, à droite, 2007, 2007, 2008, 2008, 2012, 2015 et un autre en 2022. Ce débat dure depuis longtemps dans la société et même au Parlement, sans que soit pris l'une ou l'autre direction. Cependant, ce projet a été approuvé par le Sénat, il va à l'encontre de ce que j'ai mentionné ici, c'est-à-dire réaffirmer la nécessité de remplir la fonction sociale et l'intérêt national. Au contraire, il s'agit d'un projet dont la prémisse, très claire dès le début de la lecture de ce projet déjà approuvé au Sénat, est qu'il supprime les restrictions actuelles. [01:01:32.140] Et la principale conséquence est qu'il n'y a aucune restriction sur les sociétés légales contrôlées par des étrangers. Il assimile les sociétés juridiques brésiliennes contrôlées par des étrangers aux sociétés brésiliennes contrôlées par des Brésiliens, de sorte qu'elles puissent librement acquérir n'importe quelle propriété au Brésil, elles peuvent librement acquérir et louer des propriétés rurales au Brésil. Il exige seulement, et c'est son seul point de restriction, l'approbation du Conseil de la Défense Nationale. Il est possible de les acquérir par des ONG, des entreprises basées ou financées à l'étranger, ou basées au Brésil, mais financées d'une manière ou d'une autre avec des ressources étrangères, des fondations constituées ou financées par des étrangers, des fonds souverains, qui sont des fonds d'État étrangers, et des personnes morales étrangères qui peuvent acheter une propriété rurale dans le biome amazonien. Ce n'est même pas dans l'Amazonie légale<sup>1</sup>. Celle-ci comprend tout le biome amazonien et une partie du biome du Cerrado. Dans l'Amazonie légale, nous avons les biomes Amazon et Cerrado, uniquement dans le biome Amazon. Donc, dans ce cas, ce n'est pas qu'ils ne le peuvent pas acquérir ou que leur objectif quotidien est limité en quantités. Ils nécessitent l'approbation préalable du Conseil de la Défense nationale. [01:03:06.470] Ce projet de loi révoque expressément la loi n° 5.709, de manière à supprimer les restrictions, valide toutes les acquisitions antérieures réalisées en non-conformité à la loi n°



5.709. Cela rend annulables les acquisitions réalisées en violation de la nouvelle loi, même pour ceux qui acquièrent sans le consentement du Conseil de la Défense nationale, cette acquisition deviendra annulable. La loi ne définit pas qui va contrôler et avoir le pouvoir d'inspection : on ne sait pas si c'est l'INCRA ou un décret. Il précise que les biens acquis par un étranger doivent remplir une fonction sociale, mais de manière très vague, sans préciser exactement comment cette fonction sociale sera affectée. Ce qui, pour moi, est très surprenant, en fait, c'est que l'article 20 de cette loi approuvée au Sénat établit déjà que les États doivent encourager le développement de projets techniques dans ces propriétés à travers le zonage, l'octroi de licences facilitées et, ce qui est le plus absurde, la fiscalité, par des incitations fiscales et des politiques d'imposition. Selon la loi, il doit y avoir des étrangers acquéreurs et il doit être accordé des incitations fiscales et des politiques fiscales différenciées pour le développement des activités agricoles dans ces propriétés. **[01:04:53.050]** Je voudrais vous exposer en bref des considérations finales. Je suis sûr que ce projet va à l'encontre de toutes les préoccupations que nous avons exprimées dans nos forums de débat, de la part des mouvements sociaux, des travailleurs ruraux, de ceux qui se soucient d'un minimum de souveraineté nationale, se soucient des territoires des populations traditionnelles, de la réforme agraire . Et nous avons un grand défi, qui est de comprendre tous ces autres projets, les sept autres projets en cours, attachés à celui-ci, et d'avoir notre proposition de réglementer l'acquisition de propriétés rurales à l'étranger, pour qu'elle puisse être débattue, discutée et contestée dans la société. J'ai fini ma présentation. Merci.

## Intervention du Docteur Elisângela Machado - Office Fédéral des Défenseurs publics

MAZE : Merci beaucoup camarade Junior, votre présentation était très bonne, elle a apporté plusieurs éléments et on peut comprendre plus que jamais, non ? Peu de gens ont beaucoup de terres et beaucoup de gens n'en ont pas, n'est-ce pas ? Excellente présentation. Je sais que vous êtes tous et toutes impatients de vous inscrire et poser des questions. Notre idée est maintenant de faire les deux présentations et ensuite seulement d'ouvrir le débat. Avant cela, pour qu'on passe à ce deuxième moment, je voulais juste demander à ceux qui ne se sont pas encore inscrits au chat, de s'inscrire, de saisir votre organisation, la fédération, le syndicat, bref, qui êtes-vous représentant, pour nous c'est il est très important que tout le monde s'inscrive. En ce moment, je veux rappeler ici deux compagnons pour être avec moi dans ce premier instant. Le premier cas concerne la société minière Belo Sun, du Pará, et l'oratrice sera le Dr Elisângela

Machado. Ensuite, le deuxième cas nous sera présenté par Emília Leite, du mouvement quilombola du Marnhão, qui fait partie Rede Cerrado, qui nous parlera des entreprises Minasadora Belo Sun et Matopiba.

DR ELISANGELA MACHADO : Merci beaucoup, bonjour à tous, c'est une immense joie pour moi d'être ici aujourd'hui. Je m'appelle Elisângela, je suis aujourd'hui défenseur des droits fédéraux à Santarém, mais je travaille également au DPU dans notre groupe de travail sur les conflits liés au logement et à la terre. Je suis actuellement le coordinateur de cet IGT et coordinateur d'un comité que la DPU a créé pour suivre les questions ayant des impacts sociaux majeurs dans la région d'Altamira. Et c'est pour cela que je travaille sur ce dossier de la société minière Belo Sun. J'ai préparé une présentation très rapidement. Laissez-moi voir si je peux le partager ici. Vous pouvez la voir ? C'est bien. Je vais profiter de ce temps pour présenter le projet Volta Grande. Cette région dispose d'une source d'eau, grâce à l'eau du fleuve Xingu, dont le barrage provoque également plusieurs impacts, sur de nombreuses communautés qui vivent dans la région, en plus de l'impact biologique de l'environnement et d'une région très diversifiée, un énorme diversité, à la fois environnementale et sociale. [01:09:45.230] Nous avons des indigènes des ethnies Juruna, Arara, Sicrim, des indigènes qui ont été déplacés, bref, il y a une grande diversité. Et c'est précisément dans cet endroit qui souffre déjà de tous ces impacts du barrage qu'une société minière, la Belo Sun, a l'intention de s'installer. Sur cette carte, vous pouvez le voir. Vous voyez cette courbe que fait le fleuve Xingu, que nous appelons la Volta Grande (Grande boucle) du Xingu et vous pouvez voir le barrage principal de Belo Monte ici et ici, à une cinquantaine de kilomètres du barrage, c'est là que Belo Sun compte s'installer. Belo Sun prétend y développer le plus grand projet d'exploitation aurifère à ciel ouvert au Brésil. [01:11:10.270] Belo Sun est une filiale d'une société canadienne, Belo Sun Mine Incorporation, et cette société canadienne appartient à son tour à une banque de capital-investissement, Forbes de Manhattan. Cette dernière est une entité juridique brésilienne équivalente à une entité étrangère puisque le capital de cette filiale brésilienne provient de l'entreprise canadienne. C'est pourquoi la CIE applique les règles que commentait le Docteur Junior dans la présentation précédente. C'est un projet d'un milliard de dollars. L'extraction et le traitement du minerai d'or nécessiteront des investissements d'environ un milliard de dollars et les coûts d'installation estimés sont de plus de trois cent quatre-vingts millions de dollars. Il y a donc beaucoup, beaucoup d'argent en jeu. Il existe plusieurs procès qui remettent en question divers problèmes de cette

entreprise. La licence d'exploitation est actuellement suspendue grâce à une décision qui, dans une action publique du MPF, remet en question le manque d'étude de la composante indigène et parmi les différents problèmes. Une action plus récente fait référence à un contrat de concession d'utilisation qu'INCRA signé avec Belo Sun. **[01:12:28.590]** Ce contrat fait partie d'une action civile publique rédigée par le Bureau du Défenseur public de l'Union en partenariat avec le Bureau du Défenseur public de l'État du Pará. À travers ce contrat, INCRA a accordé l'utilisation d'une superficie de deux mille quatre cent vingt-huit hectares pour la Belo Sun. Ce contrat a été signé fin novembre 2021. Rappelons également que l'une des conditions posées dans l'autorisation préliminaire du projet concernait précisément la nécessité de démanteler la zone appelée PA Ressaca, destinée à la réforme agraire et où on envisageait d'implanter le projet. Eh bien, il s'avère qu'avant la signature de ce contrat, il y avait tout un contexte d'appropriation illégale de terrains par Belo Sun. Cette appropriation illégale a commencé en 2012 et s'est poursuivie jusqu'en 2016. Au cours de cette période, Belo Sun a acquis au moins 1 761 hectares à PA Ressaca et 1 734 hectares à Gleb Tuna, qui appartient également à l'INCRA, pour un total de 3 495,55 hectares. Rappelons que c'est le numéro auquel nous avons eu accès aux contrats. Ce chiffre pourrait être encore plus élevé, car ces contrats ne sont pas facilement disponibles.

Il s'avère que l'INCRA n'a pas effectué de contrôle professionnel avant de signer ce contrat et il n'existe aucune autorisation valable accordée par le Pouvoir Public Fédéral à Belo Sun pour négocier ces zones. Et il n'existe aucune trace d'une quelconque mesure que l'INCRA ait finalement adoptée pour pouvoir prévenir, dénoncer ou du moins limiter toutes ces inégalités que Belo Sun a perpétuées au cours de ces quatre années. Cette position a été prise par le Parquet Fédéral spécialisé de l'INCRA dans lequel on reconnaît qu'il y a eu cet achat illégal de terrain par Belo Sun. Le projet impacte directement plusieurs lots de P.A Ressaca, 21 de ces lots concernés ayant été identifiés par la surintendance régionale de Santarém comme ayant été acquis irrégulièrement par Belo Sun Minadora. Donc c'est un fait bien connu, l'INCRA elle-même reconnaît qu'il y a eu cette acquisition illégale de terrain. Nous avons ici un petit tableau des terrains sur les lots P.A. Ressaca qui ont été acquis illégalement. **[01:15:05.080]** Ainsi, 29 lots ont été recensés jusqu'à présent, de 2012 à 2016, et ces lots totalisent 1 761,75 hectares. Et voici les lots qui ont été achetés illégalement à Gleb Tuna, qui se trouve également dans la même région, pour un total de 1 734,40 hectares. Cette zone, comme je l'ai mentionné plus tôt, appartient également à l'INCRA et est occupée par des familles traditionnelles qui exercent

des activités agricoles, de pêche et d'extraction pour leur subsistance. Le dernier centre construit dans cette région comptait environ 977 habitants, répartis en cinq communautés, dont la plus connue est Vila Ressaca, avec 452 habitants. Lors de l'appropriation illégale de terres par Belo Sun, l'entreprise a essentiellement utilisé trois documents : des contrats de cession et de transfert de droits immobiliers et d'autres engagements, une procuration à Belo Sun et un accord de prêt signé entre Belo Sun et les familles. Tous ont été enregistrés au bureau d'état civil de Queiroz Santos, le troisième bureau notarial du district de Belém, dans le Pará. Ces contrats ont été précédés d'évaluations, et ces évaluations ont complètement ignoré toute la valeur d'usage que les communautés traditionnelles donnent à la terre. Il y a des points très absurdes. **[01:17:45.150]** Les gens ne pouvaient pas, par exemple, introduire de nouvelles cultures permanentes. Elle ne pourrait par exemple pas y construire une nouvelle plantation de cacao. Il faudrait se limiter à récolter uniquement les plantations qui étaient déjà là au moment de l'évaluation des améliorations et un autre point de ces contrats est qu'ils étaient accompagnés de clauses de confidentialité, ce qui signifie qu'il y avait une clause expresse interdisant la présentation du contrat. . Il s'agit d'une clause "ipsis literis", exactement telle qu'elle était prévue dans le contrat, s'appliquant à toute personne physique ou morale de droit public ou privé. Quoi qu'il en soit, et ici je pense qu'il est intéressant d'inclure cette carte, elle a été réalisée par le projet Nova Social Cartography of the Amazon, qui montre qu'en fait les intérêts miniers de Belo Sun sont encore plus grands, n'est-ce pas ? Ils ne couvrent pas seulement ces trois mille, environ trois mille cinq cents hectares qu'elle s'est déjà appropriés. La superficie totale sur laquelle les processus d'exploitation minière sont en cours à l'agence nationale des mines est de cent trente-huit mille trois cents hectares. Une zone beaucoup plus vaste, non ? Elle couvre plusieurs autres municipalités, non seulement José Porfírio, mais aussi Altamira, Anacupa, Casa da Vitória do Xingu, les terres indigènes, les colonies de l'État, les colonies INCRA de cette région, bref, c'est une zone beaucoup plus vaste. Et ici, je trouve intéressant de décrire les informations que Belo Sun divulgue elle-même à tous les investisseurs. J'ai pris cela sur son propre site Web, c'est en anglais, j'ai fait une traduction rapide ici, mais quoi qu'il en soit, il y a une partie de ce texte où ils déclarent qu'il existe un potentiel de croissance minière à long terme. Je trouve très drôle cette audace de l'entreprise, qui publie ça. **[01: 20: 07]** Les concessions d'exploitation de Belo Sun couvrent plus de 160 000 hectares au sein de la Winston Belt 3 Palmeiras. Elles sont déjà vendues à des investisseurs et ont déjà un prix de 1,5 million de reais. Cela constitue une zone beaucoup plus vaste que



celle qui est titularisée par l'entreprise car la concession minière et de ressources projetée du projet Volta Grande ne couvre qu'environ 1 kilomètre carré de la ceinture totale de Winston. Ces travaux d'exploration préliminaires ont identifié de nombreux indices aurifères et de futures cibles de croissance minérale qui seront éventuellement forés et explorés systématiquement. En d'autres termes, ses investisseurs tiennent déjà pour acquis que l'entreprise va se développer. Et je pense que c'est la principale chose que vous devez toujours garder à l'esprit lorsqu'il s'agit de Belo Sun. La superficie qu'elle souhaite et la superficie que l'INCRA lui a récemment accordée ne représentent qu'une petite partie de la superficie totale qu'elle souhaite. Nous parlons donc d'un projet qui entend être beaucoup plus grand et générer des rendements encore plus importants qui concernent toutes les populations qui occupent cette région. Et bien, notre action civile publique remet en cause plusieurs problèmes de ce contrat, non ? [01: 21:07]

Cette question de l'acquisition illégale n'est qu'un des points. Elle a pris une décision dont elle a compris qu'il n'y avait pas d'urgence car le permis est déjà suspendu, mais elle n'a pas encore eu de jugement à mi-mandat. Nous attendons toujours ce jugement à mi-parcours. En tout cas, je trouve intéressant, en conclusion de mon discours ici, que toute cette procédure d'acquisition de terres illégales ait finalement été compensée par un contrat signé avec Incra et Belo San. Comme si en fin de compte elle avait été récompensée de toutes ces pratiques illégales par la possession des terres qu'elle avait illégalement acquises. C'est pourquoi nous affirmons que la motivation derrière ce contrat est totalement illégale et c'est pourquoi nous demandons l'annulation de ce contrat. C'est tout pour l'instant, merci beaucoup.

Emilia Leite - Movimento Quilombola do Maranhão (Moquibom|Rede Cerrado) - Brésil :  
Cas d'entreprises étrangères et de leurs impacts sur les territoires et populations rurales :  
Minasadora Belo San et Matopiba

[01: 22:30] ALAIR: Merci beaucoup. Je n'arrête pas de le répéter : il est vraiment important de faire participer votre organisation au chat. Et maintenant nous passons au deuxième cas, où nous allons entendre l'oratrice, Emília Leite, qui disposera également de quinze minutes. Quand il restera cinq minutes, je te le dirai aussi, d'accord Emília ? Eh bien, Emília rapportera le cas de Mato Viva, n'est-ce pas ? Ce qui, je pense, est également très important en ce moment. Emília, la parole est à vous. Pouvez-vous nous entendre, Emilia ?

EMILIA LEITE: D'abord, je vais parler d'un actif particulier qui a été acquis par Radar Imobiliária, Agricultura et Fazenda Ludmilla, qui se trouve dans la municipalité de Santa Filomena, dans la région sud-ouest de Piauí et où la communauté de Baixão Fechado vit dans une situation de litige depuis plus de huit ans avec la ferme Ludmilla. Cette communauté y vit depuis plus de 170 ans. [01: 24:29] Et la ferme est arrivée et elle était située sur le plateau de la communauté, la partie où la communauté avait l'habitude de récolter les fruits, des animaux destinés à la consommation et bien d'autres choses.. Les capitaux étrangers pénètrent précisément dans les zones dans lesquelles l'État brésilien omet la question du titre territorial. Le capital vient de ses partenaires, d'autres entreprises. Ils utilisent d'autres sociétés pour acheter ces terrains, en achetant ces terrains précisément dans des zones où il n'y a pas de réglementation (ce qui est l'omission de notre État) pour que ces terrains soient destinés au marché, au capital. Et nous avons aussi, dans la ville de Santa Filomena, plusieurs autres situations. Nous avons Sete Lagoas, qui appartient au peuple Acro Agamela, qui possède également une propriété acquise par des capitaux étrangers. Nous avons également Brejo de Minas, une communauté riveraine qui a également acquis une autre propriété en conflit avec des capitaux étrangers. Il existe des preuves de son existence sur ce territoire depuis des siècles. Cette terre n'est pas pour eux une propriété mais un territoire fait d'histoire et de traditions. [01:25:54] Et quand les capitaux arrivent grâce au manque de réglementation de l'État brésilien, ils finissent par provoquer des situations de conflits. Lorsque les populations ne sont pas expulsées, elles subissent un épuisement de l'eau ou par exemple les pesticides. Dans le cas des fermes de soja, les familles sont doublement impactées: en plus de se faire voler une partie de leur territoire, elles sont aussi impactées sur leur santé. C'est la question des pouvoirs publics locaux: ils nient les droits fondamentaux comme l'éducation et la santé. Certaines communautés n'ont même pas d'électricité dans ces régions et leur nombre augmente toujours plus. C'est une manière de détruire la vie et de vous expulser du territoire pour la mise en œuvre, au nom du capital, du projet Mato Piba, qui ne concerne pas seulement l'État du Maranhão do Pará, mais toute la

région du Cerrado. Un cas spécifique, qui ne se situe pas seulement dans le Cerrado mais presque dans la région amazonienne, est l'implantation du port d'Itaqui, qui s'appelait Porto do Cajueiro, et qui a été acquis avec des capitaux étrangers de la société CCE en Chine. C'est une énorme entreprise de transport de soja, d'exploitation minière, de produits, qui sont produits dans les territoires des communautés traditionnelles et non traditionnelles, qui en sont donc victimes. [01:27:42] Et ces entreprises servent et reçoivent des ressources étrangères. Ils augmentent de plus en plus leur production et, en augmentant leur production, ils expulsent de plus en plus de communautés de leurs territoires, de plus en plus nous connaissons une situation de violation des droits. Et très clair, non ? Un autre problème fondamental lié à toute cette exploitation est celui de la faim dans les communautés, car de nombreuses communautés vivent dans des conflits territoriaux. Si la communauté n'a pas de territoire pour produire, elle souffrira bien sûr de la faim. Mais c'est une réalité non seulement au Maranhão, mais aussi dans d'autres États. Et la communauté se sentira étouffée, n'est-ce pas ? Parce que l'État brésilien ne garantit pas les besoins fondamentaux des communautés par l'intermédiaire de ses gouvernements municipaux et étatiques. Puis arrive une entreprise qui a toutes les ressources, tout l'argent. Il est clair que le conflit territorial sera immense. Comme l'a dit le Dr Fidelis, il y a aussi toutes ces incitations. [01:29:04] Le conflit juridique est un énorme défi car l'appareil judiciaire souvent n'est pas en notre faveur. Même dans le cas où la loi garantit nos droits, dans la pratique les nombreuses imperfections du système judiciaire brésiliens empêche cette garantie. Aussi car il y a de la corruption et de la mauvaise foi. Merci beaucoup.

## Débat et échanges

### A-Vidéo

MAZE: Nous avons trouvé dans ton exposé plusieurs éléments pour mesurer l'ampleur des défis auxquels nous sommes confrontés. Au niveau de nos régions, en somme. Avant de passer à la discussion, qui sera coordonnée par notre secrétaire à l'agriculture, Alair, nous regarderons notre vidéo qui devait être présentée au début.

#### [Vidéo "À qui est cette terre?"](#)

La vidéo la plus longue sera disponible sur le site CONTAG à partir de demain. J'espère que tout le monde pourra accéder à la vidéo plus tard. Eh bien,

pour avancer, nous allons maintenant passer à la phase de débat. Notre intention est maintenant d'avoir un débat sur les sujets abordés ici, n'est-ce pas ? Le thème et ses deux thèmes sont des cas concrets et nous pouvons, dans ce débat, indiquer quelques stratégies possibles pour faire face à cette grande avancée du capital étranger. Donc, nous voulons maintenant entendre les personnes qui s'inscrivent déjà, nous allons donner un délai de quatre minutes pour chaque inscription, afin que nous puissions voir si nous pouvons réellement entendre le plus grand nombre de personnes possible. Ensuite, nous clôturerons. [01:47:37] Albert doit revenir. On entend désormais les gens qui sont à l'écran et qui sont ici aussi avec nous, ici dans notre salon. La première personne inscrite est Ivanildo, de Paraíba. Ivanildo, bienvenue parmi vous, nous vous écoutons.

## B- Question sur l'éolien

IVANILDO: Eh bien, j'ai regardé la vidéo attentivement. Je suis également venu aux conférences et je tiens à féliciter Contag. L'inquiétude concerne principalement la question de *l'étrangerisation* des terres au Brésil et c'est une préoccupation pour l'ensemble du Brésil, y compris ici dans le Nord-Est, en raison de la question de la mise en œuvre l'énergie solaire dans de vastes zones spécifiquement ici dans le Nord-Est, n'est-ce pas ? En d'autres termes, occuper une grande surface. Nous voyons dans la loi cinq sept cent neuf soixante et onze que la vente et la location de terrains aux étrangers sont interdites malgré le fait qu'au cours des quatre dernières années, ce gouvernement a adopté plusieurs projets de loi modifiant la loi 5.709. [1:43:24] Mais ce que je veux évoquer ici, c'est l'inquiétude concernant le problème de ces entreprises étrangères qui viennent sur des zones peuplées. Elles arrivent avec un contrat qui n'a pas de fin, c'est un contrat fait pour 40 ans, renouvelé. Et dans ce contrat est peut-être prévu l'installation d'un parc photovoltaïque, comme ici dans l'arrière-pays de Paraíba, qui compte 700 000 panneaux solaires. À Cadinda, nous savons que quand ils vont s'installer, il y aura beaucoup de déforestation et de dégradation des terres. Et nous ne savons pas quels sont leurs critères. On sait seulement que le contrat est très confidentiel, même si on a accès à certains d'entre eux. Je dis simplement que *l'étrangerisation* des terres ne se produit pas que dans le Cerrado, au sud du pays, pour la mise en place de l'agro-industrie, ni la question de l'exploration minière, plus au nord. Elle envahit aussi notre territoire, au Nord-Est, principalement dans la région semi-aride, du fait de plusieurs sociétés étrangères qui viennent pour installer du solaire. [01:45:10] Et c'est une grande



préoccupation pour nous, car le plus gros contrat qui est en cours se situe dans les zones d'implantation de la réforme agraire, de l'INCRA ou du Crédito Mundial. Et enfin, pour dire que dans de nombreux cas les agriculteurs n'ont pas de statut officiel foncier. C'est de père en fils que l'usage de la terre se transmet. Parfois des générations se succèdent pendant une centaine d'années sans laisser des preuves claires que la terre leur appartient. Et quand ce terrain doit être régularisé, il faut payer très cher pour le faire. Et ces étrangers viennent signer un contrat pour installer un parc éolien et puis le site est régularisé à l'insu de l'agriculteur. C'est un peu comme ça. J'aimerais entendre parler les interlocuteurs sur cette invasion d'entreprises étrangères pour installer ces parcs d'énergies renouvelables. C'était juste ça. Merci beaucoup pour votre participation.

ALAIR:

Merci camarade. Cela a suscité des inquiétudes quant à l'accaparement de terres par des capitaux étrangers, ainsi qu'à la question de la production d'énergie éolienne à Paraíba. Je donne la parole au camarade Tiao du Piauí qui va nous donner des propositions pour faire face à *l'étrangérisation* des terres et les changements que le Congrès Nationale veut imposer.

## C- Sur l'importance du mouvement syndical et des processus de négociation et de lutte avec le gouvernement

TIAO:

La première chose que je voudrais dire, je l'ai envoyée ici à Mazé, c'est qu'il est important qu'on garde ces présentations, parce qu'elles contiennent beaucoup d'informations importantes, y compris sur la question de cette loi. La justice est très bienveillante par rapport aux capitaux étrangers. [01:48:11]

Alors, que devrions-nous faire? La deuxième chose importante concerne les titres de propriété. A Piauí, aujourd'hui, nous avons rencontré Interp et CEPLAN traitant précisément de cette question de ce cadre réglementaire. Ces

terrains ont vraiment besoin d'être réglementés et titrés. Ensuite, sur le cas précis du Paraíba, il est important d'avoir une politique de sensibilisation. C'est le rôle du mouvement syndical. Il est important pour que nous puissions avoir ces dialogues pour pouvoir descendre à la base, parler à nos agriculteurs. Ici, à Piauí, nous avons Serra Vermelha, entre autres. C'est le cerrado brésilien qui y est dévasté par le soja. Le soja, le maïs, ils ont été dévastateurs, empoisonnant nos eaux et nos populations, nous devons agir. **[01:50:04]** Et je pense que le principal goulot d'étranglement est la loi dont nous disposons qui porte appui à la société lorsqu'elle s'oppose à la question de l'expansion des capitaux étrangers dans les domaines brésiliens. Et puis nous englobons toutes ces questions de colonies, les questions de l'énergie éolienne, les questions des terres restantes. Toute cette structure de l'agro-industrie est en train de s'effondrer avec force. L'autre chose, nous devons affronter la Chambre et le Sénat à la recherche de lois plus strictes qui puissent arrêter cette agro-industrie, cette étrangéisation. Troisièmement, il est important pour nous de constituer une équipe de négociation pour discuter avec le ministère du Développement agricole de la manière dont nous pouvons réguler l'afflux du capital. La question centrale de la lutte du mouvement syndical et de beaucoup de mouvements a toujours été l'accès à la terre. **[01:51:54]** Ce qui se passe ici m'inquiète beaucoup. En particulier la présence de sociétés minières avec un capital étranger. Nous sommes souvent là pour lutter afin de garantir des postes à nos travailleurs qui vivent souvent sous contrat, en partenariat avec des capitaux étrangers. Ces entreprises apportent une idée déformée de ce qu'est la présentation de la réforme agraire dans les campagnes. Mais oui, nous vivons l'agro-industrie qui entre sur les terres de Peuiana et sur les terres du Brésil et transforme chaque jour la campagne, notre forêt, nos eaux, en un lieu empoisonné. Voilà, il faut lutter contre ces politiques qui détruisent l'agriculture familiale dans les campagnes brésiliennes.

## D- Question sur le rôle de l'Etat

JOAO:

**[01:54:58]** Avant l'installation de Belo Monte, était entendu que les zones seraient régularisées, que toutes les zones seraient géoréférencées en série et titrées en série, grande, moyenne et petite. Mais cette régularisation du fait de

l'installation n'a pas eu lieu. À la place, le Belo Monte a pu accueillir des fonds étrangers et générer des conflits qui sont de plus en plus nombreux. C'est la même histoire pour la Belo Sun. L'État a donc une grande part dans tout cela. Ici, le gouvernement du Pará a déclaré à la FAEPA qu'il souhaitait que les terres de l'Union de Marajó soient transférées à l'État, pour que celui-ci les régularise. Imaginez combien d'entreprises il y a aujourd'hui à Marajó. Je veux savoir si vous avez des explications sur ce rôle de l'Etat et sur les éventuelles explications historiques de celui-ci. C'est tout, merci.

## E- Intervention sur les sans-terre

MARILENE FAUSTINO (de Minas Gerais): **[01:58:30]** Je veux vous parler rapidement en tant que sans-terre. Je veux remercier la Confédération de cette possibilité qui nous est donnée d'être ensemble, et vous dire que je suis satisfait du travail accompli dans ce type de réunion. Nous, sans-terre, nous ne sommes pas des communautés rurales ou autochtones mais si nous continuons à perdre nos terres de manière si scandaleuse nous allons aussi disparaître. La principale question est celle de l'accès à la terre. Il est important que nous parlions de tout cela lors de la REAF. Je salue tous les compagnons, nous sommes ensemble.

## F- Témoignage sur la municipalité d'Urandi

MATHEUS SILVEIRA: **[02:00:30]** Je m'appelle Matheus Silveira, je suis originaire de la municipalité d'Urandi, dans l'État de Bahia, au sud-ouest de Bahia, à la frontière avec le nord de Minas. Notre municipalité a subi certaines ingérences de la part de multinationales dans le secteur éolien et une problématique liée au secteur minier se dessine également. **[02:01:46]** Dans les municipalités environnantes (Pindaí, Guanabi, Caiteter), les parcs éoliens ont déjà été installés et maintenant cela arrive chez nous, à Urandi, à la frontière de Minas Gerais qui a déjà des problèmes liés au minerai de fer affectant les régions de Licínio de Almeida et de Caetitê, où il y a des mines d'uranium. Qu'est-ce que cela veut dire pour nous ? Je suis un travailleur rural lié au syndicat de la FETAD

mais aussi conseiller municipal. Lorsque nous voyons ces multinationales débarquées, nous savons bien qu'elles vont détruire l'environnement et entraîner un éloignement des populations des campagnes. Notre population ici dans notre commune est devenue une population rurale âgée. Le jeune homme n'est plus dans les champs. Et avec ces entreprises, le nombre de jeunes quittant les campagnes augmente de plus en plus. L'exploitation de ces espaces et les contrats de transfert d'usage se font à bas bruit, sans que l'agriculteur le sache. L'entreprise arrive, fait son offre et dit qu'on doit accepter cette proposition. Si elle ne l'accepte pas, l'exploitation minière, le parc et le pétrole suivront le même chemin, et c'est une situation très difficile. L'entreprise arrive, fait son offre et dit qu'on doit accepter cette proposition. Si elle ne l'accepte pas, l'exploitation minière le fera tout de même, et c'est une situation très difficile. Ce que je peux dire à toutes les organisations qui luttent, c'est qu'il est essentiel pour nous à notre échelle de pouvoir être écoutés par elles et soutenues. Car nous n'arrivons pas seuls à mobiliser la population. Il faut nous aider avec des contacts, avec des informations et des stratégies de luttes sur notre cas ici à Urandi.

## G- Maico (Association des Amnistiés Politiques de Pernambuco) : sur la continuité entre le mouvement de résistance contre la dictature et les mouvements paysans

MAICO (de Pernambuco): [02:05:55] Je fais partie de l'Association des Amnistiés Politiques de Pernambuco, je suis actuellement président de l'association, qui fête cette année ses 25 ans d'activité et qui compte en effet la grande essence de ses membres, des personnes qui ont lutté contre la dernière dictature au Brésil. Ils se sont battus pour le même idéal de lutte et l'ont payé cher, que ce soit en prison ou même par la mort. Cette lutte pour la terre est une continuation de la lutte contre la dictature qui remonte bien avant. Je propose de collaborer ensemble, tout en soulignant l'importance de ce débat. Nous voulons organiser un événement à Pernambuco sur ces luttes d'hier et d'aujourd'hui pour l'accès à la et la garantie de la réforme agraire au Brésil, depuis la Loi foncière de 1850 (ou même avant, avec Palmares). Il serait important que nous, ici à Pernambuco, puissions faire en sorte que ce fait de l'étrangéisation des terres



soit à l'ordre du jour. Cela à travers la recherche d'une articulation avec d'autres mouvements, avec des chaires académiques, des syndicats ici à Pernambuco, pour garantir un réseau de mobilisation contre ce projet capitaliste, qui a malheureusement un soutien fondamental de l'État. L'État, nous le savons bien, représente depuis des siècles les classes dominantes, représente le capital et, malheureusement, il n'en est pas autrement aujourd'hui. En d'autres termes, il y a bien sûr une privatisation, dans presque tous les États du Brésil il y a cette concession privée. Au détriment du public et de tant d'autres domaines. Sur le terrain, on sait bien que, malheureusement, cette violence est encore plus cruelle et ne serait-ce que de manière voilée. Alors je vous remercie beaucoup, encore une fois je félicite tous ceux qui sont ici et qui n'ont pas pu venir, mais ils sont unis dans le combat et avançons car sans combat il n'y a pas de victoire.

ALAIR: Merci beaucoup pour votre participation, qui est fantastique. Nous allons pouvoir mener cet événement ensemble, oui. Nous le ferons par ces outils virtuels que nous avons appris à utiliser et qui nous permettent de toucher plus de personnes. Ce serait très important pour nous. Je passe maintenant la parole au camarade Wilson du Maranhão

## H- Intervention sur l'accaparement des terres par le secteur minier dans le Maranhão

[02: 11: 02] WILSON: Bonjour, bon après-midi les compagnons. Je voudrais souhaiter la bienvenue à notre directeur de la politique agraire chez CONTAG, Alair. Saluons notre compagnon Mazé, au nom de toutes les femmes réalisatrices également. Salutations, au nom des conseillers de CONTAG, camarade Ivo, Alonso. Et saluez également tous les camarades des fédérations de tout le Brésil, de l'ICD Cato, qui sont également présents ici. . D'abord pour dire que c'est toujours un goulot d'étranglement pour nous, ces ventes de terrains à des entreprises, nationales et avec des capitaux étrangers. Il y a cette culture de la vente de terrain ici, au Maranhão, mais maintenant elle devient une sorte de mode.

Et tout cela arrive dans un but précis, nous savons que cela est dû aux avancées des frontières agricoles, surtout ici au Maranhão. Car nous savons que c'est l'un des États qui a le projet Matopiba. Je voudrais féliciter toute l'équipe de Contag de Comunicação pour la création de cette vidéo. Félicitations à Alonso, à tout le conseil d'administration de Contag, car nous savons que c'est une vidéo qui a été créée par plusieurs mains, mais qu'il y avait une organisation derrière. Parce que nous savons que c'est une situation très délicate que nous traversons ici au Maranhão. Ce n'est pas seulement cette zone qui a été incluse dans la vidéo, qui provient du parc national Minerador, mais nous avons d'autres zones qui ont cet impact directement sur les entreprises étrangères, comme les sociétés minières. Ici, à Estado do Maior, nous avons aussi ce contexte de sociétés minières à capitaux étrangers. Nous pouvons avoir cette unité pour élaborer des orientations stratégiques qui comportent des actions concrètes afin que nous puissions, une fois pour toutes, avoir cette réponse positive. Merci donc de nous donner l'occasion de dire que nous traversons un moment qui est encore, disons, difficile, dans cette question de violence dans les campagnes, de tentatives d'expulsion, de tentatives de menaces, mais je suis sûr que c'est avec le retour de plusieurs politiques de reprise de la réforme agraire, de régulation foncière, de crédit et d'innombrables autres politiques, nous pourrons faire en sorte que le Brésil, le Maranhão, puisse être un lieu où l'agriculture familiale parle plus fort, où les peuples des forêts et des eaux peuvent vivre avec dignité avec une production saine.

## I- Réponse d'Alberto Broch aux interventions

ALBERTO BROCH [02:14:52]: Alors, camarades, revenons un peu sur quelques propositions. Je suis du Mouvement Populaire Paysan et je suis du Pará. Je suis maintenant ici à Brasilia, je dirige le Secrétariat National et je suis les débats. Je pense que la première chose importante dans ce débat foncier est que la terre a une relation directe avec la vie, n'est-ce pas ? Je pense que c'est très important parce que lorsque nous construisons ce récit de défense de la terre et du territoire, de la défense de la terre et de la souveraineté nationale, nous associons cela au fait qu'il y a des gens là-bas. Il y a des gens, ils ont toute une trajectoire accumulée, je pense que c'est un élément fondamental. Dans ce débat sur la commercialisation, la vente, le commerce de la terre, la transformation de la terre en entreprise, nous devons aussi être capables de mobiliser une bonne partie de la société qui vit dans les zones urbaines, ce qui est une partie importante, pour convaincre ces gens que si il n'y a pas de terre, s'il n'y a pas de

semences, il n'y a pas de production, il n'y a pas de nourriture. Je pense que c'est un débat très important, que nous devons associer cela au centre d'études, aux universités, à la recherche. Je pense que nous devons construire un discours convaincant envers l'extérieur, je pense que c'est une question fondamentale. Ensuite, associez ce processus d'échange de terres à la croissance des conflits qui ont eu lieu dans les campagnes. Je pense que cette relation est fondamentale et que nous la vivons également. Et ce, même avec l'ouverture de nouveaux conflits. Les conflits autour de l'eau, par exemple, sont plus récents. Nous ne regardons pas la terre uniquement pour ses faits physiques, mais comme une série d'autres ensembles d'éléments qui l'accompagnent, y compris les nouveaux conflits qui naissent de la privatisation de la terre, du sol, de la zone. et je pense que c'est un élément fondamental. Troisièmement, en tant que bien commun, la terre est destinée à un usage politique. La terre ne peut pas être la propriété privée d'un individu, d'une personne morale. La relation affective à l'histoire et aux ancêtres historiques est très importante pour rassembler un groupe d'acteurs sociaux. Une quatrième chose est que la terre est victime d'un marché spéculatif, dans une logique capitaliste. Ce n'est qu'une marchandise, comme une autre, sans autre but que de produire du profit. Premièrement, nous devons construire un agenda unifié avec l'ensemble des mouvements sociaux qui existent déjà. Et cette articulation et unification de la lutte doit s'accompagner aussi de la lutte parlementaire. Le noyau agraire du PT devrait sortir d'ici pour demander une audition publique, car les solutions passeront par un processus juridique, au Congrès, n'est-ce pas ? Et enfin je veux dire pour finir qu'il nous faut une articulation internationale des mouvements. Il faut associer ce processus que nous vivons au Brésil à l'étranger. Car il n'est pas seulement national, mais il fait partie d'un monde stratégique du capital. On pourrait penser à un tribunal foncier international, qui relierait ce conflit que nous vivons sur le territoire national à d'autres processus que nous avons dans le monde entier. Car c'est un problème que nous rencontrons au Mexique comme en Afrique, où la question de la production indigène existe aussi. Tout cela a un caractère régional, national et international. La plateforme de débat Epoca Natureza gagne en force parce qu'il y a beaucoup de volonté internationale, du fait du lien direct avec la question environnementale. Il y a donc un appel mondial aujourd'hui sur cette question environnementale, incluant le Brésil, l'Amazonie, le Cerrado. Je voudrais, dans ces derniers instants, avant d'aller plus loin vers la conclusion, valoriser vraiment ce débat que nous avons ici, avec la présence de tant de personnes importantes, venant de pratiquement toutes les régions de notre pays. Des personnes directement liées à CONTAG, à travers les associations,

directement des syndicats, mais aussi de nombreuses personnes du monde universitaire, d'autres personnalités, nos invités, qui ont été brillants dans leurs présentations, des membres de notre champ unitaire... Je veux réaffirmer ici la portée mondiale du problème. Nous vivons une concentration des terres partout dans le monde, y compris dans les pays qui ont déjà procédé à une réforme agraire. Mentionnons ici le Chili, le Mexique, l'Europe elle-même - je pense que Christian n'est plus ici- qui a toujours été un modèle. Il y a une réorganisation de la concentration foncière dans pratiquement le monde entier. Ainsi, les ressources naturelles, notamment la terre, l'eau, les forêts, les territoires, constituent un problème sérieux dans pratiquement tous les pays. C'est donc un problème que nous devons combattre partout, c'est pourquoi nous devons valoriser cette initiative du FLT, où nous travaillons avec plusieurs réseaux internationaux, avec plusieurs mouvements, nous mettant au défi, qui sait, de construire un troisième événement majeur mondial sur la question foncière. Une proposition comme celle qui vient d'être faite sur un tribunal mondial devrait être portée au Comité de Pilotage Maintenant, au niveau national ici au Brésil, nous devons empêcher que ce projet de loi soit approuvé au Congrès National. Pourquoi ce projet de loi d'Ubirajá, fils de la sénatrice Cátia Abreu, a-t-il été approuvé au Sénat fédéral en une seule journée, personne ne le savait. Comme nous l'a dit Fidelis, beaucoup d'autres projets ont été ajoutés que nous devons étudier davantage et coordonner pour éviter que ce projet ne soit voté. Si nous connaissons déjà la situation brésilienne telle que l'exprime Fidelis, imaginez si ce projet de loi était adopté, y compris des incitations fiscales pour les groupes étrangers bénéficiant de nos terres ! Sur la suggestion de Marilène: nous aurons le premier REAF maintenant fin mai, début juin, à Buenos Aires puis le REAF à la fin de l'année, qui devrait avoir lieu à la fin du novembre. Il faut effectivement débattre au sein de la REAF.

## J- Réflexion finale de Junior Fidelis

ALAIR: Nous devons nous diriger vers la clôture. Je n'ai vu personne d'autre s'inscrire. Je veux demander aux intervenants, Fidelis, le Dr Elisângela et Emília, s'ils veulent faire des réflexions. Le débat ne s'arrête pas là non plus, il continue. Le Dr Elisângela est parti, Emília et Fidelis sont toujours là.



JUNIOR FIDELIS: [02: 27] Merci simplement de m'avoir donné l'opportunité de participer. Je veux dire que je reste à votre disposition et que, pour moi. Je pense qu'il faut avoir ce débat important sur l'étrangéisation de la terre, mais aussi sur la financiarisation de l'économie et de l'agriculture. Je pense que nous devons nous battre pour le modèle de développement national que nous souhaitons. Et ce modèle de développement doit être un modèle de développement inclusif, un modèle de développement qui prend en compte la terre et ses populations, la terre et ses habitants. Je pense que nous avons plusieurs défis, mais l'un d'eux est de garantir que la Constitution fédérale soit respectée et que les terres publiques soient allouées principalement à des fins de réforme agraire, comme le stipule l'article 188 de la Constitution, que les terres indigènes soient délimitées, que les territoires quilombolas soient délimités, que les unités de conservation soient régularisées et que dans ces espaces nous puissions garantir que les gens y soient maintenus. Il s'agit donc d'un effort de démarcation, d'impact sur ces espaces et, par conséquent, d'un effort de protection de ces territoires. Sachant qu'il ne suffit pas de délimiter, il faut une protection et un développement qui prennent en compte les populations locales. Et c'est à ce stade qu'à partir de ces prémisses, il faut réfléchir à la législation sur l'acquisition foncière par les étrangers connectée et insérée dans ce grand contexte. Et élaborer des stratégies pour rivaliser avec la société. Et cela se produit dans tous les domaines, de la communication au Parlement. Mais c'est tout, ce ne sont que de brèves considérations et merci beaucoup pour l'opportunité de participer une fois de plus avec vous.

## Clôture - Alair Luiz dos Santos - CONTAG

ALAIR: [02:31:03] Je comprends que nous avons effectivement eu un bon débat. Il y a eu diverses préoccupations. Non seulement concernant le sol, mais aussi le sous-sol et l'exploitation minière qui tourmentent nos communautés rurales. Également la question de l'eau, et finalement la question de l'énergie éolienne, implantée sur terre et dans la mer où de grandes quantités de poissons disparaissent. [02:31:03] Je comprends que nous avons effectivement eu un bon débat. Il y a eu diverses préoccupations qui ont été avancées. Non seulement concernant le sol, mais aussi le sous-sol et l'exploitation minière qui tourmentent nos communautés rurales. Également la question de l'eau, et

finalement la question de l'énergie éolienne, implantée sur terre et dans la mer où de grandes quantités de poissons disparaissent. **[02:32:03]** Donc, nous rapportons tout cela ici avec inquiétude. Cela implique un changement dans la structure judiciaire du pays et une stratégie de notre part vers ce changement. Il nous faut parler de tout cela en interne, au sein de la REAF, mais aussi convaincre la population urbaine pour qu'elle comprenne que tout vient de la terre, comme cela a été remarqué **[02:33:34]** Qu'il s'agisse de l'exploitation minière souterraine, de la nourriture ou des avions, tout dépend de la production qui se fait ici, sur terre ou sous terre, dans la mer, dans les eaux, dans la forêt, dans l'environnement dans son ensemble. Une autre question soulevée ici est d'attirer l'attention du noyau agraire au Congrès. Et l'autre chose que j'ai évoquée ici est la question du tribunal foncier, régional et international. Ce sont des choses qui sont apparues au cours de la discussion. **[02:35:11]** Nous devons faire face par des rapports et des stratégies au processus *d'étrangérisation* et aux répercussions négatives dans les zones rurales du Brésil, qui génère d'innombrables formes de violence. Pour ceux qui ne le savent pas, nous avons réalisé une vidéo intitulée Clean Land, c'était à Pernambuco où la présence de capitaux étrangers et d'usines en faillite est quotidienne. C'est donc une vidéo qui apporte beaucoup d'émotion, qui amène une réalité très douloureuse sur notre territoire rural. Donc cette vidéo est déjà sur le site CONTAG, non ? Nous avons présenté un film plus court, mais il y en a un autre qui est plus long, près de 20 minutes, qui sera diffusé sur le réseau. Et nous pourrons alors, avec plus de temps, regarder la vidéo et ainsi mieux prendre conscience de la réalité de chacun. **[02:36:48]** Mais alors voilà, je veux remercier tous ceux qui étaient ici, qui ont participé cet après-midi à cet important débat et invitez tout le monde à venir le septième à 10 heures, nous y serons encore de dix heures à midi, avec le FLT au niveau international, apportant les débats qui ont lieu sur d'autres continents.